

Quel avenir pour le Territoire Vendômois ?



A Villiers-sur-Loir, les élus du Vendômois étaient réunis ce 13 octobre afin d'échanger, sous forme d'ateliers, sur l'avenir de notre territoire.

« La Conférence nationale des Territoires s'inscrit dans une volonté du gouvernement de renouveler les relations avec les territoires de toute la France », explique André Pierre-Louis, sous-préfet de Vendôme. Au programme : prendre en compte les menaces qui fragilisent la cohésion territoriale sur des sujets comme la santé, la formation, l'emploi, le numérique ou l'attractivité du territoire. Le Vendômois inaugurerait ces réunions, mais d'autres ont déjà eu lieu dans le Blésois et le Romorantinais, et les comptes rendus des débats seront par la suite transmis au cabinet du Premier ministre Edouard Philippe.

Réfléchir sur l'avenir du territoire, c'est l'occasion pour chaque élu de s'interroger notamment sur la ruralité, tant au niveau de la problématique des normes contraignantes pour les collectivités, comme les Zones de revitalisation rurales (ZRR), dont les critères de classement sont de plus en plus compliqués.

«La démographie médicale fait également l'objet de réelles inquiétudes, avec les départs en retraite de médecins généralistes qui ne sont pas remplacés faute de candidats», complète le député Maurice Leroy, lequel au passage fustige *«la solution simpliste du gouvernement d'ouvrir plus de maisons médicales sans médecins !»*.

Au-delà de ces réflexions et de ces constats, tous les élus sont, en tout cas, unanimes sur un point : la baisse des dotations de l'Etat qui rend de plus en plus difficiles leurs actions